



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gendarmes

Question écrite n° 41546

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les contraintes budgétaires pesant sur la Gendarmerie nationale. Ainsi, dans la cadre du budget 2013, aucune commande de véhicules n'a pu être passée. Il en est de même, pour la deuxième année consécutive, en ce qui concerne l'achat d'ordinateurs. Par ailleurs, il a été évoqué des difficultés liées aux paiements sur des lignes incontournables, telles que les dépenses d'énergie comme le chauffage, pour lesquelles il manque 16 millions d'euros, ainsi que les versements des loyers qui pourraient être reportés dès la fin du mois d'octobre aux collectivités locales. En outre, de fortes inquiétudes pèsent sur le volume d'essence disponible pour les 30 000 véhicules de gendarmerie, en baisse de 6 % rapport à 2012, avec en corollaire une diminution du nombre de patrouilles dans les territoires ruraux souvent étendus. Cette situation est, d'une part, extrêmement difficile à supporter pour les gendarmes, dans la mesure où elle ne leur permet pas d'exercer sereinement et efficacement leurs missions, et soulève d'autre part des craintes légitimes quant à une hausse prévisible de la délinquance dans les zones rurales que d'aucuns pourraient estimer être moins couvertes par les forces de l'ordre. De surcroît, les citoyens s'interrogent sur ces gels de crédits et leurs conséquences, alors qu'il a été annoncé très récemment la mise en place de nouveaux radars mobiles qui équiperont d'ici la fin de l'année 83 voitures, sur les 300 prévues à l'horizon 2015, à raison de 70 000 euros par véhicule, et que le coût global des radars pour 2013 s'élève à 220 millions d'euros, pour une recette nette de 580 millions qui devrait progresser d'environ 10 % en 2014. À cela s'ajoute la présence nécessaire de forces de l'ordre pour les contrôles de vitesse. Aujourd'hui, le sentiment de harcèlement des conducteurs a cédé la place à une certitude, et dans le même temps, les Français estiment que la sécurité des personnes et des biens n'est plus suffisamment assurée sur le terrain. Aussi il lui demande dans quel délai le Gouvernement entend donner à la Gendarmerie nationale les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions, dans le cadre de la fonction régalienne première de l'État : la sécurité de nos concitoyens.

Texte de la réponse

Le 31 octobre dernier, en commission élargie à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Intérieur a annoncé le dégel, sur décision du Premier ministre, de 111 millions d'euros au profit des forces de sécurité. En introduction de son intervention, le ministre de l'intérieur a rappelé le contexte financier général mais aussi la priorité du gouvernement d'assurer la sécurité des Français, ce qui nécessite de préserver les capacités opérationnelles de la gendarmerie et de la police nationales. La mobilisation de ces crédits mis en réserve en début d'année, a permis de clore une fin de gestion 2013 jusqu'ici particulièrement tendue. Ils se composent de 91M€ de dégel nouveau, auxquels s'ajoutent 20M€ déjà obtenus pour la gendarmerie en cours d'année. Pour l'Institution, ces crédits ont permis des investissements qui n'avaient pu être jusque-là réalisés. Le parc automobile sera ainsi modernisé, avec la mise en commande de nouveaux véhicules. De nouveaux postes informatiques plus performants, indispensables à l'utilisation des nouvelles applications métier, sont également commandés. S'agissant du fonctionnement, le paiement des loyers et de l'ensemble des factures d'énergie sera honoré. Le ministre de l'Intérieur a également annoncé une autorisation d'engagement de 10 millions d'euros

supplémentaires pour la rénovation du casernement et ainsi répondre « aux besoins immobiliers les plus immédiats de la gendarmerie ». Le dégel de l'ensemble de ces crédits a ainsi assuré à chaque unité de meilleures conditions de fonctionnement et permis à la gendarmerie d'aborder l'année budgétaire 2014 avec plus de sérénité.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41546

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11533

Réponse publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1852